



Maurice Drilleaud, président de l'association (au centre), lors de l'assemblée générale de Faire revivre la chapelle.

SAINT-PARDOUX

« Le 20^e anniversaire de l'association »

Maurice Drilleaud, président de Faire revivre la chapelle, nous parle de l'association.

Comment se porte l'association ?
Maurice Drilleaud : « Le bilan est positif. Nous avons 86 adhérents. Sans la générosité des membres de l'association, notre bilan ne serait pas positif. Depuis 2017, le conseil d'administration s'élargit, il est rentré cinq jeunes qui œuvrent et travaillent à la sauvegarde du patrimoine. Nous ne pouvons que nous en réjouir. »

Quels sont les projets 2019 ?

« Un entretien courant de la chapelle avec le remplacement des tapis. Le 6 juillet, nous allons fêter le 20^e anniversaire de l'association avec un déjeuner grillades, la projection d'un film retraçant le travail des bénévoles, de nombreuses photos et la sortie, ce jour-là, d'un fascicule illustré sur l'historique et les travaux depuis le début du chantier. Puis il y aura la 3^e édition des Soirées du patrimoine, les Journées du patrimoine en septembre »

Votre objectif, il y a 20 ans, était de faire revivre la chapelle. Qu'en est-il aujourd'hui ?

« Les travaux des bénévoles sont accomplis, reste à l'entretenir. Des messes y sont célébrées. Il y a eu des sépultures, des mariages, cette année nous avons des baptêmes. »

Le bureau : président Maurice Drilleaud, vice-présidents Jacques Thiollet, Pierre Métais, trésorier Gérard Marillaud, adjoint Chantal Bouilly, secrétaire Danielle Marillaud, adjoint Philippe Martin. Membres : Sophie Auger, Jean Chadeyron, Jean-Claude Garandeau, Anthony Mirebeau, Marie-France Talineau et Alain Texier.